

# Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

[www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)

N°94 - Automne 2024



*Nos deux villes sœurs  
réunies par un jumelage*

# Pêle-mêle



Commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la Ville, lundi 2 septembre.



Une exposition inédite et temporaire sur le thème des Jeux Olympiques était visible cet été au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Claude.



Jamais deux sans trois ! Franc succès pour La Ri'Botte Festival #3, début juillet.



50<sup>ème</sup> anniversaire de la fusion des communes (Chaumont, Chevry, Cinqétral, Ranchette, Valfin-lès-Saint-Claude et Saint-Claude), le samedi 25 mai dernier.



Signature de la convention C2R, en présence de M. HOULLEY, Vice-Président de la Région, le jeudi 5 septembre.

3 Sommaire

4 Actualités

5 Retour sur

6 & 7 Chambre Régionale des Comptes

8 & 9 Jumelage avec Saint-Claude  
(Guadeloupe)

10 La vie de Jean-Eudes

11 Libre expression

12 Forum MOE, Marché de Noël, Agenda

### Asphyxie des Finances locales

Chères Sanclaudiennes,  
Chers Sanclaudiens,

La Chambre Régionale des Comptes vient de rendre son analyse sur la situation financière de la Ville, comme elle le fait à chaque mandat sur les six dernières années. Son diagnostic ne fait que confirmer ce que nous savons déjà. Nos difficultés nous les connaissons. Il n'y a pas de remède miracle. Elles sont dues aux baisses de dotations de l'État et à l'explosion des coûts de l'énergie et des primes d'assurances, ainsi qu'à l'augmentation des salaires de la fonction publique. Bien sûr, certains conseillers, qui n'ont jamais rien géré, se saisiront de ce constat pour se faire plaisir. Les « Yakafocou » ne manqueront pas.



S'ils proposent des solutions pour augmenter les aides des collectivités ou pour faire baisser le prix du gaz et de l'électricité ou encore, pour faire baisser la masse salariale sans réduire les services à la population, alors nous sommes preneurs.

Ceux qui jugent et apprécient la gestion des collectivités ne sont pas avares de conseils. Mais les donneurs de leçons sont-ils toujours les plus vertueux dans leur propre gestion ?

Saint-Claude n'a jamais été riche à l'image de sa population mais a toujours tiré son épingle du jeu malgré des handicaps que ne connaissent pas les autres villes tels que sa topographie, son enclavement, ses difficultés économiques.

Elle continuera à le faire même au prix de rabotages budgétaires supplémentaires et de renoncement à des investissements pourtant nécessaires.

Je reste confiant en un territoire qui a toujours su se battre.

Cependant, la Ville de Saint-Claude, en tant que ville-centre, étant le premier contributeur notamment fiscal de la Communauté de communes, les dépenses énormes, contractées par celle-ci actuellement sur des projets importants, laissent peser une inquiétude pour la ville et ses habitants à travers la répercussion du financement de ces dépenses sur le contribuable sanclaudien.

La Chambre Régionale des Comptes ne manquera pas d'analyser prochainement la gestion de la Communauté de communes pour nous informer de l'impact de ces investissements sur les perspectives financières de notre territoire.

Nous saurons alors si nous devons être rassurés... ou pas.

Jean-Louis MILLET



**Saint-Claude Mag**

N°94 - Automne 2024

Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclit.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Photo de couverture : Jumelage avec Saint-Claude  
(Guadeloupe)

© L'Hebdo du Haut-Jura

Impression : Estimprim

Tirage 5 200 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



# Dépôts sauvages de déchets en forte régression grâce aux caméras intelligentes

Depuis huit mois, des caméras intelligentes Vizzia ont été installées sur les sites des Moloks. Ces caméras tournent d'un site à l'autre. Les volumes de dépôts sauvages ont diminué de 55 % en huit mois.

148 procédures ont été engagées dont 81 se sont traduites par une verbalisation allant de 300 € pour un dépôt mineur, à 600 € pour un dépôt important (matelas, réfrigérateur...) et jusqu'à 1 500 € en cas de récidive. D'autres ont fait l'objet d'un avertissement.

126 dépôts, soit 85 %, ont été effectués à l'aide d'un véhicule, ce qui peut entraîner la confiscation dudit véhicule.

18 tonnes de déchets illégaux ont été traitées.



L'effort va être accentué en 2025 avec l'arrivée de caméras supplémentaires. Les verbalisations continueront de pleuvoir jusqu'à ce que l'on atteigne zéro dépôt sauvage.

Ce phénomène est en effet sans excuse dans la mesure où la déchetterie est gratuite et que l'on risque moins désormais à y apporter ses ordures que de les déposer vers les Moloks.

## La fourrière fonctionne désormais à plein régime

En 2023, 140 automobiles étaient suivies pour stationnement abusif. 43 ont été mises en fourrière.

Depuis que la Ville s'est dotée au 1<sup>er</sup> juillet 2024 d'un véhicule équipé spécialisé pour l'enlèvement des épaves ou véhicules gênants, 88 automobiles sur la centaine restante, répertoriées épaves ou voitures ventouses, ont disparu du domaine public. 26 ont été enlevées du seul parking de la Côte Joyeuse. Il n'en reste à ce jour que 12 à faire disparaître.

Sur les 88 voitures, 33 ont été mises en fourrière, les autres s'étant volatilisées spontanément et miraculeusement avant d'être verbalisées. Comme quoi le bouche-à-oreille a bien fonctionné.

■ Tous les frais d'intervention sont couverts par les recettes de verbalisation et le remboursement des frais d'enlèvement et de séjour en fourrière.

■ La fourrière est occupée aujourd'hui à 80 %.

■ Les interventions concernent également le stationnement gênant pour lequel 100 % des propriétaires ont récupéré le jour même leur véhicule.

Notre effort ne se relâchera pas.

Concernant ces deux missions, merci à notre Police Municipale pour sa réactivité et son efficacité.



Enlèvement d'un véhicule à la Côte Joyeuse

## Sangliers... Arrêtez de les nourrir

La prolifération des sangliers devient un vrai problème pour la ville.

Poubelles renversées, détérioration des pelouses. Malgré les battues, leur nombre ne cesse de croître. Avec deux portées par an de six ou huit marcassins, nous nous trouvons sans solution face à ce qui devient un fléau.

Certains habitants vivent dans la crainte d'être chargés par ces animaux qui, rappelons-le, appartiennent à la faune sauvage et ne sont ni des chats, ni des chiens de compagnie.

Les battues administratives ne donnent que des résultats dérisoires.

Cependant, depuis l'ouverture de la chasse, 22 sangliers ont été abattus, ce qui reste toutefois modeste comparé à leur population.

Il n'existe aucun protocole de stérilisation pour limiter leur reproduction.

Nous sommes totalement impuissants face à cette invasion.

**Nous rappelons les mesures élémentaires, à commencer par l'interdiction de les nourrir.**

Si les sangliers viennent en ville, c'est pour y trouver de la nourriture. C'est pourquoi ils renversent les poubelles. C'est ainsi que le

SICTOM du Haut-Jura va supprimer dans l'année qui vient, tous les containers individuels sur roulettes et mettre en place davantage de Moloks.

Aussi, que chacun commence à faire preuve de responsabilité en la matière.

À défaut de pouvoir chasser les sangliers, c'est la « chasse » (façon de parler bien sûr), aux personnes qui les nourrissent, qui devient notre priorité.

Faites passer ce message. Les sanctions seront lourdes, car cette situation ne plus durer.

# Retour sur l'Animation Jurassienne Paris 2024

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, la Ville de Saint-Claude a organisé, le samedi 13 juillet dernier, l'Animation Jurassienne Paris 2024 sur la Place du 9 avril 1944.



Avec le soutien de Comité Départemental Olympique et Sportif du Jura, les associations sportives de Saint-Claude se sont réunies pour un défilé en rue du Pré. Sur la Place du 9 avril 1944, les associations ont ensuite proposé des animations et démonstrations de leur activité, ainsi que des animations inédites autour du BMX et des draisien.

Sport et bonne humeur étaient au rendez-vous pour tous les habitants de Saint-Claude sous un soleil radieux.

Cette journée a été également l'occasion de signer, avec les sportifs sanclaudiens de haut niveau, le partenariat d'image avec la Ville de Saint-Claude, ainsi que de récompenser les sportifs de l'année issus des clubs sportifs locaux.

Ce fut une belle journée sportive complétée par une animation musicale et un feu d'artifice en soirée.



Le Service Jeunesse et Sports de la Ville tient à remercier toutes les associations présentes pour cette journée et notamment les clubs d'aïkido, de judo, de tir à l'arc, de tir sportif, de handball, de basketball, d'escrime, de tennis, le FCSC Rugby, le Club Alpin Français du Haut-Jura, le groupe E-Motion (danse), Astragale Danse, Haut-Jura Ski, et le club des Eterlous (gymnastique).



# Retour sur le séminaire Politique de la Ville

**Le jeudi 19 septembre dernier s'est tenu un séminaire Politique de la Ville à l'Espace Mosaïque au sein du quartier des Avignonnets.**

Cette journée a réuni plus de 80 personnes, partenaires et signataires, des différents dispositifs (Contrat de ville, Cité éducative, Cité de l'Emploi) développés à Saint-Claude en faveur des quartiers prioritaires.

La Ville de Saint-Claude est engagée dans le cadre de la Politique de la Ville depuis de nombreuses années. Le Contrat de ville est arrivé à échéance fin 2023 et la Ville risquait de sortir de cette Politique au vu de la baisse de population générale (moins de 10 000 habitants).

Le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville dans les départements métropolitains a confirmé le maintien de deux quartiers prioritaires sur Saint-Claude "les Avignonnets et Chabot-Miroir-Faubourg".

S'en est suivie la mise en place de temps de concertations avec les partenaires et habitants qui ont abouti à l'écriture d'un nouveau Contrat de ville. Ce document est une feuille de route permettant de définir les enjeux prioritaires pour les six prochaines années.

Ce document a été signé par douze partenaires signataires montrant l'implication de tous pour les quartiers.

Ce jeudi 19 septembre 2024 a eu pour objectif de présenter ce

document cadre et de le remettre à tous les signataires en présence de Monsieur le Préfet du Jura et Monsieur le Maire de Saint-Claude.

En complément, il a été présenté un bilan des deux dispositifs qui découlent du Contrat de ville (Cité éducative et Cité de l'Emploi), suivi l'après-midi par des ateliers de réflexion pour favoriser le lien entre les partenaires.



# Observations de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes analyse à chaque mandat les comptes des six dernières années des collectivités. Elle vient de nous livrer ses observations pour les années 2018 à 2023.

Ses constats, nous les connaissons, tout comme ses préconisations. Mais ce dont nous avons besoin, c'est des moyens pour les mettre en œuvre.

Le triplement des dépenses d'énergie, le quintuplement des primes d'assurance (dommages aux biens) en 2023, l'augmentation de 11 % en deux ans des traitements de la fonction publique, en même temps que la réduction d'un tiers des dotations, nous ont privés de 5 millions d'euros de pouvoir d'achat annuel, soit 20 % du budget des années antérieures. Nous ne maîtrisons aucune de ces décisions mais les subissons sans aucune solution.



## Parmi les principales préconisations :

**Baisse des charges de personnel, budget le plus conséquent avec 9 millions d'euros.**

► Chaque année, nous procédons au non remplacement de la majorité des départs en retraite ; nous ne pouvons nous séparer des personnels titulaires car nous en avons besoin et, quand bien même, nous ne sommes pas une entreprise privée. Les licenciements ou les « plans sociaux » n'existent pas dans la fonction publique. Les personnels restent en place jusqu'à leur retraite.



On nous demande d'adapter les effectifs des personnels à la baisse de population.

► **Vœux pieux :** Qu'il y ait 12 000 ou 9 000 habitants, cela ne change rien : Il y a autant de rues à nettoyer ou alors faut-il n'en nettoyer que la moitié ? Faut-il déneiger certains quartiers et pas d'autres ?

► Il faut autant de personnel de service dans les écoles qu'il y ait des classes de 20 au lieu de 30 élèves.

► Le matériel à entretenir reste le même et qu'il y ait 2 ou 4 personnes dans un bureau les frais de chauffage sont identiques.

► Par ailleurs, en 2001, il y avait 349 salariés à la Mairie de Saint-Claude ; en 2024, il y en a 274, représentant 231 Équivalents Temps Plein (ETP). L'effort est mené depuis vingt ans. Mais quand on arrive à baisser la masse salariale et qu'en 2023 et 2024, l'État décide (tant mieux pour les agents) d'augmenter les traitements de la fonction publique de 11 % sur deux ans, cela représente 900 000 € de plus de salaires à verser. On ne nous demande pas si nous avons les moyens de les payer. Il est plus facile de nous reprocher ensuite d'avoir une masse salariale trop élevée.



# Beaucoup de conseils, peu de solutions réalistes

**Un endettement trop élevé comparé aux autres communes de même strate.**

**Or, notre endettement diminue de façon constante depuis 2018.**

La comparaison avec les communes de même taille n'a pas de sens. Certaines sont très gâtées en dotations et subventions de toutes natures. Il y en a dans le département qui ont été bien servies. Nous ne citerons pas de nom. D'autres ont été peu soutenues, c'est notre cas, nous obligeant à emprunter davantage. L'en-cours des emprunts est le même qu'en 2015 et l'annuité de remboursement a baissé de 18 % depuis 2018. Seulement, la Chambre Régionale des Comptes se base sur des ratios par habitant. Résultat : les emprunts sur 30 ans contractés en 2010, quand il y avait 12 000 habitants, se retrouvent avec un montant par habitant beaucoup plus élevé en 2024, quand il n'y a plus que 9 000 habitants. Simple à comprendre. Précisons que nous venons de renégocier auprès de l'AFL (Agence France Locale), le tiers de notre dette en rallongeant la durée des prêts, ce qui permet de baisser de manière conséquente les annuités de remboursement.

**La Chambre Régionale des Comptes appelle la collectivité à être vigilante sur l'évolution des charges du gaz, de l'électricité, des assurances.**

**On cauchemarde en lisant cela.**

Nous ne maîtrisons rien en ce domaine. Notre vigilance, qui est quotidienne en la matière, ne fait pas baisser les coûts. Ce n'est pas faute de négocier avec EDF qui, rappelons-le, appartient à l'État, Gaz de Bordeaux ou les assureurs (dont les primes ont explosé) et qui opposent des fins de non-recevoir à nos demandes de révision des contrats. Quand une Ministre, à laquelle on suggère de rencontrer les grands groupes d'assurance pour les ramener à la raison, vous répond que les collectivités devront s'habituer à être leur propre assureur, autrement dit à ne plus s'assurer, alors là on se dit que l'on marche sur la tête.



## Mutualisations

- On nous incite à mutualiser davantage de services. Pourquoi pas, à condition que cela ne nous revienne pas plus cher que la non mutualisation comme cela a été le cas avec la mutualisation du Service Urbanisme avec la Communauté de communes.
- On nous incite à transférer davantage de compétences à la Communauté de communes. C'est une politique idéologique de disparition des communes que nous ne pouvons cautionner. Ce transfert conduit à une gestion dictatoriale des Communautés de communes sur les communes, comme nous le vivons actuellement.

**En résumé, rien de nouveau sous le soleil ! La situation n'est certes pas confortable.**

**Nos investissements sont réduits au minimum. Tous nos efforts sont neutralisés par les hausses inacceptables des coûts de fonctionnement qui s'ajoutent aux baisses de dotations.**

**Pour autant, toutes nos factures sont honorées et le personnel est payé.**

**Une chose est certaine : nous n'augmenterons pas les impôts locaux. Si leur montant devait progresser à la hausse, ce ne sera pas du fait de la Ville de Saint-Claude.**



# Jumelage avec Saint-Claude (Guadeloupe)

On y pensait depuis huit ans, c'est devenu réalité. C'est dans un enthousiasme unanime que les deux Saint-Claude, villes jumelles désormais, se sont unies en ce mercredi 26 juin 2024 en signant un jumelage entre Saint-Claude en Guadeloupe et la Capitale du Haut-Jura, en Salle d'Honneur de la Mairie de Saint-Claude (Jura), en présence des deux équipes municipales et de Sandrine GAUTHIER PACOUD, la Présidente des Maires du Jura.

La délégation guadeloupéenne conduite par son Maire, Madame Lucie WECK-MIRRE, était composée de quatre autres élus : Madame Sandra ABELLI-ÉTIENNE, Maire Adjoint, Monsieur Pacôme CASALAN, Conseiller municipal, Madame Marie-Josèphe RACON, Conseillère municipale, Monsieur Rangy RANCÉ, Conseiller municipal et de trois responsables et agents administratifs : Madame Sandra JUSTINE, Directrice Générale des Services, Monsieur Fabien GAYDU, Agent administratif - Service de la Communication, et Madame Nadine RÉGENT-PALMIER, Agent administratif auprès de la DGS.



**Signature de la charte**



**Présentation de la charte**



## La Charte de jumelage prévoit de :

- Nouer une relation amicale et fraternelle
- Échanger sur nos pratiques, nos savoir-faire
- Instaurer un échange entre nos services sur des problématiques communes

*Ce partenariat permettra de créer des échanges économiques, culturels, sportifs, scolaires et de confronter nos habitudes de vie dans tous les domaines. Il permettra aux responsables et habitants de nos deux villes de faire découvrir leur région avec ses spécificités géographiques, économiques, touristiques.*

*Ce sera l'occasion pour les élus et personnels municipaux d'échanger sur leurs pratiques respectives.*

*Ce mariage entre les deux Saint-Claude est l'occasion de créer des liens d'amitié entre les deux communes et de créer des coopérations actives entre elles.*





Ce qui faisait dire à Madame le Maire de Saint-Claude Guadeloupe : « *Aujourd'hui, c'est bien plus qu'un acte, c'est l'essence même d'une fraternité à construire entre deux peuples, un pont jeté entre nos deux cultures, nos deux horizons. C'est une volonté entre deux équipes d'établir des liens durables* ».

Madame Lucie WECK-MIRRE insistait sur la connexion entre les deux villes à travers leurs paysages montagneux, leur activité économique traditionnelle et leur riche héritage culturel et ajoutait : « *En officialisant ce jumelage, nous scellons une promesse, celle de bâtir des ponts là où d'autres dressent des murs, de cultiver la compréhension mutuelle là où d'autres choisissent la méfiance. Ce partenariat marquera le début d'une histoire commune* ».

Jean-Louis MILLET confirmait cette volonté commune « *avec le souhait très fort de faire vivre, malgré l'éloignement, ce partenariat du mieux possible avec des échanges concernant l'éducation, la culture, le tourisme, le social, l'économie et le sport* ».

Puis, Madame WECK-MIRRE se voyait remettre la Médaille d'Honneur de la Ville de Saint-Claude tandis qu'elle offrait au Maire de la cité pipière un tambour, le « Ka », qui permettait aussitôt de commencer la soirée en musique.



Au cours de leur séjour de quatre jours, nos amis antillais ont pu visiter la ville, le Musée de l'Abbaye, le Musée de la Pipe et du Diamant, le Monde des Automates, les Pipes CHACOM.

Ils firent une croisière sur le Lac de Vouglans, à bord du Louisiane, et passèrent une belle journée à Yvoire avec la traversée du Léman depuis Nyon.

Cette amitié ne fait que commencer et nos enfants la feront perdurer.



# La vie de Jean-Eudes

Quel été !

Juillet pluvieux c'est certain, mais un beau mois d'août qui a tenu ses promesses en ville.

Jean-Eudes aime toujours autant se promener à Saint-Claude, peut-être même encore plus avec ces commerces qui ouvrent encore et toujours.

Lors de ses balades, il a souvent été interpellé par les touristes qui cherchaient l'Office de Tourisme. Bon, ça a été l'occasion pour notre ami de rencontrer ces gens qui, pour la plupart, se sont extasiés devant la ville. Il n'a d'ailleurs pas compris l'article paru dans la presse en août qui disait tout l'inverse. Parce-que lui, quand il rencontrait des gens (25 personnes interrogées), à part la pénurie de pain que l'on connaît tous, il a quand même entendu souvent que nous avions beaucoup de chance, que notre Cathédrale et nos musées sont beaux et que notre centre-ville dispose de nombreux commerces.

C'est bien là le cœur de cette rubrique, les commerces...

À force, il n'y a plus beaucoup de locaux vides et ceux qui le sont encore sont soit en cours d'acquisition, soit bloqués par des propriétaires souvent gourmands ou parfois complètement désintéressés de la mise en location. Allez comprendre !

Durant l'été, la **Crèmerie Clément** a bien



déménagé. Du 5/7 rue de Pré, elle s'est installée au n° 18. Le couple que forme Élodie et Thomas, a racheté le nom mais aussi certains matériels et la liste des fournisseurs. Ils ont ensuite pris le parti d'investir un local qu'ils ont entièrement rénové. Les produits ne changent pas, l'accueil est chaleureux, voire humoristique. On retrouve ce qui fait qu'on décide d'aller faire ses courses alimentaires dans le cœur de ville. Le lien humain véritable !

C'est aussi ce qu'a pensé Marie-Christine, de passage dans la région. Elle a été ravie de l'accueil que lui a réservé la commerçante qui vend des chaussures pour enfants au n° 46 rue du Pré.

Déjà, la sélection de modèles de la boutique

**Vous avez un projet commercial ?**

**Vous souhaitez être accompagné.e pour entreprendre ? Trouver un local commercial disponible ?**

→ Prenez contact avec notre manager commerce !

Tél. 06 72 93 15 33 // Mail : [manager.commerce@mairie-saint-claude.fr](mailto:manager.commerce@mairie-saint-claude.fr)

**Galopin** l'a conquise, mais en plus de ça, la commerçante l'a accueillie avec tellement de



gentillesse que dorénavant, elle patientera pour faire les achats de ses enfants ici lors de ses visites à Jean-Eudes.

Vous ne le saviez peut-être pas, chut, c'est secret, Jean-Eudes n'est pas très bon cuisinier... Aussi, l'ouverture de tous ces nouveaux restaurants lui ouvre de belles perspectives pour fuir les fourneaux !

**D&J** tout d'abord, des salades, des soupes, du snacking, des smoothies et des douceurs,



c'est au n° 11 rue du Pré qu'il trouve son bonheur.

**Ô délices de Sarah**, rue Mercière, il y a aussi de quoi se faire plaisir avec en plus, des pains



bagnats, salades et sandwiches, des crêpes, des gaufres et des glaces italiennes. Les enfants de sa sœur ont aussi adoré la

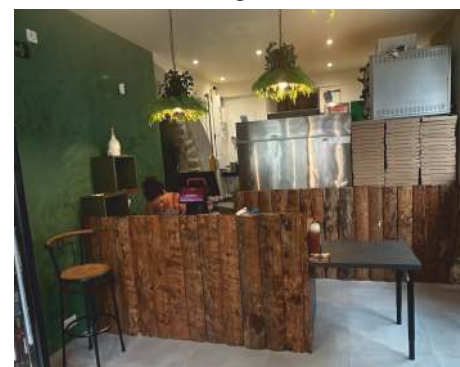
décoration de la salle. Jean-Eudes, mais c'est personnel, préfère la décoration plus raffinée de l'**Odessa**. Quelques pas plus loin dans la



rue Mercière aussi, c'est un restaurant qui propose des salades également, mais aussi des spécialités ukrainiennes. Ouvert le week-end, le lieu aussi bien que la cuisine, lui ont beaucoup plu. Il n'a pas encore testé le **Mac Douze**, au n° 12 rue du Marché, ni la pizzeria



**La Jurassienne**, à l'angle de la rue du Marché



et de la rue Mercière. Il s'y rendra certainement avec ses neveux.

Là, il est temps pour Jean-Eudes de commencer à réfléchir à ses cadeaux de Noël. Cette année encore, son objectif est de tout acheter sur la ville et le challenge sera d'autant facile à relever car du choix, il y en a... Comme le disait son grand-père, « Si tu as la chance d'avoir des petits commerces sous la main, fais en sorte qu'ils soient encore là demain... ☺ ».

**MARCHÉ DE NOËL**

Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024

sur la Place du 9 avril 1944

→ Rendez-vous en page 12.

# Libre expression des élus

## Majorité

**Saint-Claude**  
*avec vous !*

### Est-ce raisonnable ?

Le futur Centre nautique du Martinet nous fait naviguer entre espoir et inquiétude.

Depuis trois ans, l'ancienne piscine a été cassée sans raison, rien ne s'étant passé depuis, privant toute une population et les touristes d'un équipement essentiel, parfaitement en état de marche.

Le projet a été élaboré sans tenir compte, à quelque moment que ce soit, de l'avis et des observations des élus de Saint-Claude, première commune intéressée, auxquels on impose les vues d'une poignée d'élus

de la Communauté de communes... qui n'habitent pas Saint-Claude.

C'est devenu d'ailleurs une habitude sur tous les dossiers qui nous concernent.

Ce Centre nautique a pris 3 millions d'euros d'augmentation en deux ans, pour un coût total de 17,5 millions d'euros qui nécessiteront 8 millions d'euros d'emprunt. Nous avons décidé de nous abstenir, ainsi que le groupe de M. Lahaut, quand il s'est agi d'approuver le financement de ce projet lors du dernier Conseil communautaire. Car ce coût n'est pas raisonnable.

Nous avons demandé l'abandon de l'Espace Bien-être à 2 millions d'euros pour réduire la facture et l'emprunt. Oyonnax a abandonné un projet identique car trop cher, alors que nos voisins ont une force de

frappe financière trois fois supérieure à la nôtre.

Que la commune, la première intéressée par le Centre nautique s'abstienne, cela aurait dû interpeler les Conseillers communautaires, alors qu'au contraire, comme le projet nous concernait au premier chef, nous aurions dû pousser égoïstement à la dépense. Mais, en élus responsables et comptables des deniers publics, nous avons voulu alerter... en vain.

Seul Monsieur Poncet (et trois de ses collègues sanclaudiens), pas avare de critiques lorsqu'il s'agit de la gestion de sa Ville, a voté pour cette dépense parmi les Conseillers de Saint-Claude, ignorant sans doute les répercussions directes sur les finances de la ville-centre, en première ligne quant au financement de la Communauté de communes.

## Opposition

**Ma Ville Demain**  
LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

Le Maire reconnaît la situation catastrophique de la Ville même si cela ne l'empêche pas de dormir, selon ses dires. Il en porte cependant une grande responsabilité. Il n'entrevoit pas de solutions, pourtant elles existent, encore faut-il vouloir les trouver ! Il serait inenvisageable que le

personnel subisse cette situation et cela, on peut le craindre, eu égard aux nombreux arrêts de maladie ou départs volontaires.

Lors du dernier Conseil communautaire, le Maire, sa majorité et M. LAHAUT se sont abstenus sur le vote du budget du

Centre nautique. Nous avons voté POUR et remercions les élus de la Communauté de communes d'investir 17 millions d'euros sur notre ville, là où cette dernière n'est plus capable d'y investir ne serait-ce que quelques milliers d'euros.

Affaire à suivre.



**Le projet de Centre nautique du Martinet porté par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude verse dans la démesure.**

Son coût de réalisation s'élevait à 11 828 463 euros hors taxe (HT) en juillet 2022, il est aujourd'hui

de 14 513 407 euros HT, soit 17 461 089 euros toutes taxes comprises (TTC).

17 millions d'euros pour 4 lignes d'eau dans la partie piscine qui devra accueillir tous les élèves du territoire communautaire pour l'apprentissage de la natation et tous les autres nageurs !!!

Ce qui coûte le plus cher, ce n'est pas cette petite piscine, c'est le grand « Centre de bien-être » avec bassin nordique, jacuzzi, pentagliss, etc.

Pour financer l'ensemble du projet, il n'y a que 43 % de subventions

obtenus à ce jour, soit 6 207 526 euros, le reste c'est de l'emprunt, avec un prêt de 6,8 millions d'euros d'une durée de 40 ans au taux estimé de 3,62 % et un prêt relais.

Pour l'utilisateur, deux entrées distinctes : une entrée piscine à un prix que l'on espère raisonnable, et une entrée « Centre de bien-être » estimée à 25 euros par tête de pipe. À usage modéré pour les familles à revenus modestes. Qui gèrera le grand bazar ? Une société privée. Haut-Jura Saint-Claude pourra boire le bouillon, les contribuables seront là pour renflouer les caisses.



# Forum Métiers, Orientation, Emploi (MOE)

L'État, la Région Bourgogne Franche-Comté et le Service Public Régional de l'Orientation, l'Éducation Nationale et le CIO, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, la Ville de Saint-Claude, la Cité éducative, Territoire d'Industrie Haut-Jura, le Club "Les Entreprises s'engagent", France Travail Saint-Claude et la Mission Locale Sud Jura organisent le :

**FORUM MÉTIERS,  
ORIENTATION, EMPLOI**  
Mardi 26 novembre 2024  
de 9h à 17h  
Palais des Sports de Saint-Claude  
Entrée libre

Ce forum s'adresse aux élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> du territoire, ainsi qu'aux jeunes et demandeurs d'emploi. Il a pour vocation de

valoriser la diversité des métiers, des entreprises et des parcours de formation du Haut-Jura et de renforcer l'attractivité de notre tissu économique local.

**Renseignements :**  
Mission Locale Sud Jura  
Tél. 03 84 87 02 56

## Marché de Noël

**La magie de Noël est de retour !**

Comme chaque année désormais, la Ville de Saint-Claude vous propose de nous retrouver avant la fin de l'année, en famille ou entre amis, à l'occasion du Marché de Noël 2024.

Faites vos achats sur le **Marché de Noël** et remplissez votre hotte :

**Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre**  
sur la **Place du 9 avril 1944**

Des chalets en bois abriteront des exposants, originaires pour la majorité du Jura. Certains exposants viendront également de nos départements voisins. Artisans et producteurs vous invitent à découvrir leurs diverses activités : art de la table, décoration, bijoux, gourmandises, boissons, vêtements, produits régionaux...

**Le Marché de Noël sera ouvert :**

- \* Vendredi 13 décembre (inauguration) : 17h-21h
- \* Samedi 14 et dimanche 15 décembre : 12h-21h

Retrouvez toutes les informations sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)  
Sous réserve de modifications.



## Agenda

### ILLUMINATIONS DE NOËL

Déclenchement des illuminations de Noël de la Ville

**Vendredi 6 décembre**

À 17h30, Parvis de l'Hôtel de Ville  
Ouvert à tous

### ANIMATIONS SENIORS

**Lundi 2 décembre**

« Vous avez dit vaccin ? »

Rencontre autour de la vaccination

Public : 65 ans et +

À 14h, Espace Bavoux-Lançon

Inscription obligatoire :

CCAS – Tél. 03 84 41 42 52

Gratuit, places limitées

Organisation : CCAS, en partenariat avec l'ASEPT et la MSA

**Jeudi 12 décembre**

Goûter dansant karaoké, offert aux Sanclaudiens de 70 ans et plus

Dès 14h30, Salle des Fêtes de Saint-Claude

Inscription obligatoire avant le 22 nov. :

CCAS – Tél. 03 84 41 42 52

ou dans le club du troisième âge de votre quartier

Organisation : CCAS

### EXPOSITIONS

**Jusqu'au 30 novembre**

Exposition de Florence Le Guennec & Lydie Broissand

Peinture, dessin, céramique & sculpture

Galerie des Artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant

Entrée libre et gratuite

**Du 7 au 28 décembre**

Exposition de Christelle Mulin

Peinture

Galerie des Artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant

Entrée libre et gratuite

### SPECTACLES

**Vendredi 15 novembre**

À la ligne

THÉÂTRE tout public dès 12 ans

Yanua Compagnie

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

**Lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 novembre**

Mémoires de Pas

PROJET PARTICIPATIF DANSE pour 20 femmes

Dans le cadre d'un financement Politique de la Ville

Avec Soukaïna Alami et Yasmina Benjelloun de la compagnie Koracorp

De 13h45 à 16h, à la Maison du Peuple (restitution publique le vendredi à 18h)

Gratuit - Sur inscription : 03 84 45 42 26

Dans le cadre d'un financement Politique de la Ville

Programmation : La fraternelle

**Jeudi 28 novembre**

Pessoa : L'intranquillité

LECTURE MUSICALE tout public dès 14 ans

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 € (réservation conseillée)

Programmation : La fraternelle

**Samedi 7 décembre**

Lapsus Lumine

CONCERT Jazz-Pop\_Impro

À 21h, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

**Vendredi 13 décembre**

Strates

DANSE, MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES tout public dès 10 ans

Compagnie En Lacets

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle